Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212203863-20251215-DEL_48_15122025-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Commune de Le Vieux-Bourg

Nombres de membres :
- *afférents au Conseil Municipal : 15*
- *en exercice : 15*
- *qui ont pris part à la délibération : 13*

Séance du 15 décembre 2025

Date de la Convocation : 09/12/2025
L'an deux-mille vingt-cinq, le lundi quinze décembre deux mille vingt-quatre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Le Vieux-Bourg légalement convoqués, se sont réunis dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Christian Ranno, Maire.

Etaient présents : Mesdames Messieurs les Conseillers suivants :
Christian Ranno – Maire, Jean-Claude Bantas – 1er adjoint, Daniel Coatrieux – 2ème adjoint, Laure Rouxel – 3ème adjointe, Fabrice Vincent, Claire Le Guen, Valérie Le Hégarat, Jean-Pierre Boscher, Sébastien Haugommard, Sylvain Boscher, Rozenn Steunou, Lénaïk Le Bihannic, Denis L'Hermitte.

Formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de quinze membres.
Absents excusés : Sandrine Raoult, Danièle Burlot

Secrétaire de séance : Claire Le Guen

DEL N° 48 – 15/12/2025 : Tarifs communaux 2026

SALLE POLYVALENTE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De porter la caution de la salle polyvalente à 500 € pour la cuisine et 1000 € pour la salle ;
- De fixer de la grille tarifaire de la salle polyvalente comme suit :

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212203863-20251215-DEL_48_15122025-DE

Tarifs 2026		
	Résidents Le Vieux-Bourg, Saint-Bihy, Saint-Gildas	Extérieurs
Location un repas avec cuisine	304 €	334 €
Location un repas sans cuisine	236 €	260 €
Location deux repas le même jour avec cuisine	354 €	390 €
Location deux repas le même jour sans cuisine	259 €	285 €
Forfait week-end avec cuisine	399 €	439 €
Location portage repas ou bal avec cuisine	236 €	260 €
Loto, concours de cartes, réunion, spectacle, apéritif, bal, portage repas sans cuisine	186 €	204 €
Location couverts à l'unité	20 € </=100 personnes 30 € de 101 à 200 personnes 40 € : + de 200 personnes	
Mise à disposition salle pour l'école, la gymnastique, les réunions du club des aînés, les goûters obsèques	Gratuit	Gratuit
Salle associative (vin d'honneur si salle polyvalente prise pour repas mariage)	169 €	186 €

LOCATIONS DIVERSES

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

- De mettre en place un formulaire de demande de réservation des tables et des bancs, précisant que tout remplacement de matériel détérioré ou cassé sera à la charge de l'usager effectuant la réservation.
- De maintenir les tarifs de location des tables et bancs et du local multi-associatif

Location tables et bancs – tarif unique	6 €
Location local multi-associatif	Gratuit pour les associations communales 50 € pour les associations de Saint-Gildas et Saint-Bihy 100 € avec le boulodrome pour les associations extérieures

VENTE DE PRODUITS DIVERS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de modifier la tarification des photocopies et impression comme suit :

Photocopies ou impressions pour les associations communales	0.10 € l'unité
Photocopies ou impressions pour les particuliers	0.20 € l'unité

CONCESSION CIMETIERE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les tarifs cimetière comme suit :

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212203863-20251215-DEL_48_15122025-DE

Type concession	Durée	Tarif
Concession emplacement simple (2m)	30 ans	100.00 €
	15 ans	50.00 €
Concession emplacement double (4m)	30 ans	200.00 €
	15 ans	100.00 €
Colombarium - caveautins*	5 ans	230.00 €
	10 ans	345.00 €
	20 ans	535.00 €
Plaque commémorative jardin des souvenirs	30 ans	40.00 €

**réduction de 100 € lors du 1er paiement si la famille n'utilise pas la plaque en granit d'origine. Le tarif normal est appliqué lors des renouvellements de la concession.*

SERVICES PERISCOLAIRES

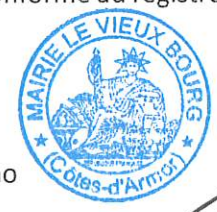
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité l'évolution des tarifs périscolaires comme suit :

Cantine	Enfant	3.65 €
	Adulte	5.80 €
Garderie	Matin	1.20 €
	Jusqu'à 18h30	2.05 €
	De 18h30 à 18h45	1.15 €

Nombre de votants : 13
Exprimés : 13
Pour : 13
Contre : 0

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Le Maire,



Christian Ranno